

Korema® + Pyros EW®

Pour bien raisonner la protection des céréales

BASF
The Chemical Company

LA PROTECTION FONGICIDE DOIT EN PRIORITÉ SE RAISONNER AVANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES.

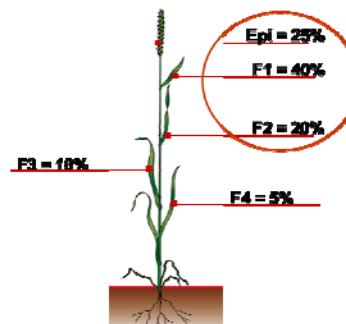


La septoriose contamine les feuilles supérieures de la céréale par effet «splashing» des gouttes de pluie à partir des feuilles du bas.

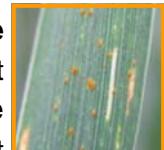
- Il est important d'éviter la mise en place d'un « pied de cuve » sur les feuilles basses.

F1 & F2 contribuent à 65% du rendement.

Contribution au rendement



- Il convient donc de protéger F1 & F2 pour préserver le rendement.



Les spores de rouille brune sont véhiculées par le vent et proviennent soit de la parcelle, soit d'apports extérieurs.

- Avec la rouille brune, le raisonnement de la protection fongicide doit plus que jamais se faire en préventif.

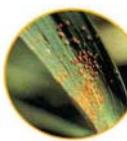
Recommandations

Cette année la septoriose est présente tant en zone intérieure qu'en zone littorale. La rouille brune est à surveiller.

Afin de bien protéger la F1 & la F2, il pourra être nécessaire d'envisager un traitement à dernière feuille étalée* :

	Si T1 réalisé à 2 nœuds	Traitement unique
	1 pack pour 4 Ha	1 pack pour 3,33 Ha
Koréma®	1,5 L/Ha	1,8 L/Ha
Pyros EW®	0,75 L/Ha	0,9 L/Ha

*se référer au BSV



Rouille Brune



Septoriose

©Marques déposées BASF : Korema® : Marque déposée BASF. Autorisation de vente : n°2090092. Composition : époxiconazole (37,5 g/l) + metconazole (27,5 g/l).

Classement toxicologique : ! H317 D

Mention d'avertissement: Attention. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus. H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : BLÉS : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis, helminthosporiose : 3L/ha. ORGES : rhynchosporiose, helminthosporiose, rouille brune : 2L/ha. TRITICALE : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis : 3L/ha. SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune : 2L/ha. AVOIRES : rouille couronnée : 3L/ha. Distance aux points d'eau : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Distance aux aires non cultivées adjacentes : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente. Nombre maximum d'applications : 2/an. Délai avant récolte : 35 jours. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

Pyros EW® : Marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 93010305. Composition : prochloraze (450 g/l).

Classement toxicologique : ! D

Attention. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes. H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : BLÉS : pétin-verse : 1,33 L/ha ; oïdium, septoriose, fusariose des épis : 1 L/ha. ORGES : oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose : 1 L/ha. Zone Non Traitée : 5 m (distance par rapport aux points d'eau). Délai avant récolte : 40 jours. Délai de rentrée dans les parcelles : 6 h après traitement.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Avril 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF AGRO 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 833CFE0413SUD.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Sticker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé si nécessaire.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surveillance).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le produit Osmofit®. Recueillir toutes les matières dans la cuve.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0310 02 30 11 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phytosanitaire : 0800 887 887 En cas d'urgence (incident ou accident)
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Sauve Secours Agricole 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 80 ou www.adivalor.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**